MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE POLICE

MISSION LOCALE DE PARIS
POUR L'AUTONOMIE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

CONCOURS D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS CAT. C

Concours ouvert sans condition de diplôme à tous candidat.e.s de nationalité française ou ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Les missions et le salaire d'un adjoint administratif principal de 2ème classe

Les adjoints administratifs sont chargés de fonctions administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlements administratifs.
Ils peuvent également être chargés de fonctions d'accueil et de secrétariat.

Le salaire d'un stagiaire au 1er échelon : 1642,86€ net mensuel
+ Indemnité mensuelle de transport
+ Supplément familial de traitement pour enfant à charge.

Le déroulé du concours

1/ L'épreuve d'admissibilité : 2 épreuves écrites de 1h30 chacune
- Test de français (compréhension et restitution de texte & évaluation en vocabulaire, orthographe et grammaire)
- Test de mathématiques (arithmétique, mesures, algèbre)

2/ L'épreuve d'admission : épreuve orale de 30 mns pour les candidats admissibles
Mise en situation professionnelle (aptitude d'accueil du public, présentation de dossier, restitution d'appel téléphonique, connaissances des logiciels courants de bureautique)

L'inscription au concours

Les dossiers de candidature doivent être complets et transmis au plus tard le vendredi 07 février 2020.

La liste des documents à fournir :
- ✓ Le formulaire d'inscription complété recto-verso, daté et signé ;
- ✓ La photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou d'un certificat de nationalité française ou d'une carte de ressortissants des États membres de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou d'un justificatif de demande d'acquisition de la nationalité française ou d'un des pays européens précités ;
- ✓ Pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date d'ouverture des inscriptions, joindre :
  - soit un certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)
  - soit une attestation provisoire de la participation à la JDC
  - soit une attestation individuelle d'exemption ;
- ✓ Pour les candidats en situation de handicap, fournir l'attestation de reconnaissance de travailleurs en situation de handicap délivrée par la CDAPH ;
- ✓ 2 enveloppes suffisamment affranchies portant vos nom, prénom et adresse.

Le dépôt des dossiers peut se faire :

Par courrier (cachet de la Poste faisant foi)
Préfecture de Police
Direction des Ressources Humaines
Sous-direction des personnels
Service du pilotage et de la prospective
Bureau du recrutement – pièce 308
9 boulevard du Palais
75195 Paris Cedex 04

En déposant directement son dossier :
Accueil du bureau du recrutement – pièce 308
11 rue des Ursins
75004 Paris
Tel : 01.53.73.53.27 / 17
Métro ligne 4 : Station Cité
RER B & C : Station St Michel Notre Dame

La préparation réservée aux jeunes inscrits à la Mission Locale de Paris

Vous êtes inscrit à la Mission Locale de Paris et vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement pour vous préparer à ce concours, écrivez-nous à **recrut.ei@missionlocaledeparis.fr**
Intitulé de votre mail : **PREPA CONCOURS PREF**
Attention, vous êtes en charge de votre inscription au concours !